



sur le document et ce que l'artiste rajoute par-dessus (<https://fresques.ina.fr/europe-des-cultures-fr/fiche-media/Europe00336/pierre-alechinsky.html>). Notre conseiller aulique (def. = membre d'un conseil de la cour ; membre du conseil des ducs/rois de Bavière ; d'une manière générale fait référence à la cour royale ou impériale) est ridiculisé ici par sa propre attitude : il tire la langue, il rit, bref il manque de la prestance qu'on attend de sa part.

L'artiste construit son corps à l'aide de l'écriture ou des marquages existants : la bosse dans le dos contient la marque circulaire d'un cachet similaire à ceux de la poste ou on peut lire : Bruxelles 12 août 1882. Ce type de cachets postaux fait foi et prouve la date à laquelle un courrier a été envoyé. Ils attestent la date à laquelle le service d'acheminement postal a apposé son cachet sur le courrier.

« Neufchâteau » est un autre type de marque postale, appelée marque postale linéaire, qui était destinée à repérer la ville d'émission de la lettre ou celle d'arrivée.

Ensuite, le chapeau de notre conseiller aulique encercle la marque laissée par un sceau. Apposé sur les lettres anciennes, le sceau faisait foi de l'authenticité du contenu de la lettre, car le sceau appartenait généralement à celui qui écrivait la lettre.

Cette œuvre fait partie d'une série qui utilise comme support des lettres du duc Louis Prosper d'Arenberg à son conseiller Monsieur Stock.

Avec une image centrale, entourée d'une ligne discontinue/crantée et trois marquages comportant dates, lieux et authenticité, cette lithographie nous rappelle la composition d'un timbre déjà utilisé et tamponné par la poste. Quand on dit timbre, on dit lettre : le support de la lithographie est la correspondance adressée par le duc d'Arenberg à son conseiller.